Conseil de
l'Union européenne

FR

12538/17

(OR. en)

PRESSE 47
PR CO 47

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3561e session du Conseil

Affaires générales

Article 50

Bruxelles, le 25 septembre 2017

Président **Matti Maasikas**
Vice-ministre estonien chargé des affaires européennes

P R E S S E

Rue de la Loi 175 B – 1048 BRUXELLES Tél. +32 (0)2 281 6319 Fax +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu http://www.consilium.europa.eu/press

SOMMAIRE[1]

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Négociations avec le Royaume-Uni 3

Préparation du Conseil européen d'octobre (article 50) 3

AUTRES POINTS APPROUVÉS

néant

[1]
- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil http://www.consilium.europa.eu.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Négociations avec le Royaume-Uni

Le Conseil, réuni en configuration à 27, a examiné les progrès réalisés dans les négociations sur le Brexit, le quatrième cycle de négociations avec le Royaume-Uni étant lancé ce même jour. Le négociateur en chef de la Commission, Michel Barnier, a fait part au Conseil des dernières évolutions et les ministres de l'UE à 27 ont eu l'occasion d'échanger leurs points de vue sur les discussions en cours.

Les ministres ont exprimé leur soutien total au négociateur en chef et à son équipe, et ont souligné qu'il importe de maintenir l'unité de l'UE à 27. Si le discours prononcé par la Première ministre britannique, Theresa May, la semaine précédente à Florence a été bien accueilli, les délégations ont cependant indiqué qu'elles attendaient que les déclarations politiques soient traduites en positions de négociation concrètes du Royaume-Uni.

Les ministres ont en outre souligné que de nombreuses questions restaient en suspens concernant les trois points principaux qui doivent être abordés pendant la première étape des négociations (droits des citoyens, règlement financier et situation de l'île d'Irlande). Des précisions sont en outre jugées nécessaires à propos de la demande de période transitoire formulée par le Royaume-Uni. Plusieurs ministres ont rappelé que toute période de transition sur laquelle interviendrait un accord devrait être conforme aux principes et conditions énoncés dans les orientations du Conseil européen (article 50) du 29 avril 2017.

Préparation du Conseil européen d'octobre (article 50)

Les ministres ont également entamé les préparatifs du Conseil européen (article 50) d'octobre 2017 en examinant un projet d'ordre du jour annoté pour le sommet.

Conseil européen (article 50) du 19 et 20 octobre 2017 - Projet d'ordre du jour annoté (XT 21065/17)

AUTRES POINTS APPROUVÉS